

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE-SAINT-CHARLES**

Tenue via la plateforme Zoom et en personne au Centre Lorne

2390 Rue Ryde (Montréal)

Mercredi le 22 septembre 2021

Présences : 78 citoyen-ne-s présent-e-s, dont 54 ayant le droit de vote, et 24 participant-e-s n'ayant pas le droit de vote

1. Ouverture de l'assemblée

Josée Ann Maurais, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous et à toutes et ouvre l'assemblée à 18h30

2. Nominations de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Josée Ann Maurais, appuyée par Denis Charron, de nommer Maude Chalvin comme présidente d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Josée Ann Maurais, appuyée par Marie-Chantal Vincent, de nommer Isabelle Bisailon comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Un rappel des consignes de l'assemblée est fait par la présidente d'assemblée. Elle indique également que la traduction anglaise est fait par écrit, en simultané, par Isabelle Monast-Landrieux.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour. Josée Anne Maurais propose un ajout : « Modification aux règlements généraux »

Il est proposé par Josée Ann Maurais, appuyée par Denis Charron, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 juin 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Clinique du 19 juin 2019 a été acheminé aux membres par courriel et par courrier.

Il est proposé par Nathacha Alexandroff, appuyée par Denis Charron, d'adopter le procès-verbal du 19 juin 2019.

Adopté à l'unanimité.

5. Rapport d'activités du conseil d'administration et période de questions par l'assemblée

Denis Charron et Josée Ann Maurais présentent le rapport d'activités et les réalisations en lien avec les priorités annuelles. Plusieurs adaptations en lien avec la pandémie de COVID-19 sont également présentées. La dernière partie de la présentation est consacrée aux recommandations du comité des usager-e-s ainsi qu'aux réponses du CA aux dites demandes.

Mme Maurais remercie tout le personnel de la Clinique pour leur travail durant la pandémie. Merci également aux usager-e-s pour leur compréhension. Enfin, merci aux membres du CA pour leur engagement en acceptant de prolonger leur mandat.

Questions & interventions:

Stéphane Lampron : Avons-nous des données sur la santé mentale de la population depuis le début de la pandémie ?

Réponse de Bruno Swaenepoël, coordonnateur multiservices : Certains indicateurs démontrent une certaine hausse des problèmes de santé mentale. Nous avons observé une hausse de la demande pour les services en santé mentale

Élaine Chatigny : Est-ce que la hausse des prix dans la construction aura un impact sur le projet de maison de naissance ?

Réponse par Martin St-Amour, coordonnateur des services administratifs : Nous n'en sommes qu'à la phase de planification. Nous ne savons pas si l'inflation aura un impact lorsque nous en serons à l'étape de la construction. La Clinique dépend du Ministère pour l'échéancier et la planification du projet.

Geneviève Plourde : Félicitations pour les deux cliniques de vaccination contre la COVID à la Cité des Bâtisseurs.

Viviane Freedman : Au-delà des 6 ou 8 milieux de vie aînés, avons-nous rejoint les personnes âgées du quartier ? Avant, il y avait du porte à porte. Y a-t-il un plan pour les rejoindre ?

Réponse d'Isabelle Bisailon, coordonnatrice générale : Des appels téléphoniques ont été fait par des partenaires montréalais. L'équipe du soutien à domicile a également fait des appels afin de vérifier les besoins. N'oublions pas que plusieurs groupes du quartier travaillent avec les aîné-e-s.

Réponse de Guylaine Arbour, coordonnatrice du soutien à domicile : Beaucoup de travail a été fait de façon collaborative avec Danielle Lacroix, organisatrice communautaire à l'OMHM, pour la vaccination.

Stéphane Lampron : Je suis un usager de la Clinique depuis 1985. Je sais que les travailleurs sociaux interviennent à domicile auprès de personnes qui ont des problèmes de santé mentale. Peut-être que certaines de ces personnes ont été hospitalisées durant la COVID. Avons-nous ces chiffres ?

Réponse d'Isabelle Bisailon, coordonnatrice générale : Il n'est pas si facile de colliger ces données. Nous savons pour sûr qu'il y a une hausse de la demande en santé mentale.

Nicolas Delisle L'Heureux : L'impact du travail de la Clinique auprès des groupes du quartier a fait une énorme différence : transmission de l'information par Geneviève, agente de communication, le travail de Myreille, organisatrice communautaire, etc. Le travail de la Clinique est super important dans le quartier.

Nathacha Alexandroff : Il faut être prudent avec les chiffres. Tous les habitants de La Pointe ne sont pas nécessairement des usagers de la Clinique. Nous ne pouvons avoir accès à des données exactes sans un système gouvernemental qui collige toutes ces données.

Jocelyne Bernier : La santé publique de Montréal a des données spécifiques, par territoire, disponibles en ligne.

Il est proposé par Louis Blouin, appuyé par Marie-Claude Ménard, d'adopter le rapport annuel 2020-2021 de la Clinique Communautaire de Pointe-Saint-Charles.

Adopté à l'unanimité.

6. Modifications aux règlements généraux

Proposition de modification de l'article 6.7.4 (**modifications en rouge**)

Procédures — Réunion **en conférence téléphonique ou par visioconférence**

Conformément à l'article 89.2 de la Loi, sous réserve des règlements, les administrateur-trice-s peuvent, si une majorité d'entre eux est d'accord, participer à une réunion du conseil à l'aide de moyens permettant à tous les participant-e-s de communiquer oralement entre eux, notamment par conférence téléphonique ou visioconférence. Les administrateur-trice-s qui ont donné leur accord sont alors réputés avoir assisté à la réunion.

Procédures — Valeur des résolutions

Conformément à l'article 89.3 de la Loi, les résolutions écrites et signées **manuellement ou électroniquement** par tous les administrateur-trice-s ont la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours d'une réunion du conseil. Un exemplaire de ces résolutions est conservé avec les procès-verbaux des délibérations du conseil.

Lise Ferland propose cet amendement : Les réunions du conseil se tiennent en personne pour favoriser la participation qualitative de tous et toutes. Conformément à l'article 89.2 de la Loi, sous réserve des règlements, les administrateur-trice-s peuvent, si une majorité d'entre eux est d'accord, participer à une réunion du conseil à l'aide de moyens permettant à tous les participant-e-s de communiquer oralement entre eux, notamment par conférence téléphonique ou visioconférence. Les administrateur-trice-s qui ont donné leur accord sont alors réputés avoir assisté à la réunion.

L'amendement est appuyé par Jean Lalande.

Lise Ferland propose un 2^e amendement : Les réunions du conseil se tiennent en personne pour favoriser la participation qualitative de tous et toutes. Conformément à l'article 89.2 de la Loi, sous réserve des règlements, les administrateur-trice-s peuvent, en cas de nécessité, si une majorité d'entre eux est d'accord, participer à une réunion du conseil à l'aide de moyens permettant à tous les participant-e-s de communiquer oralement entre eux, notamment par conférence téléphonique ou visioconférence. Les administrateur-trice-s qui ont donné leur accord sont alors réputés avoir assisté à la réunion.

L'amendement est appuyé par Stéphane Lampron.

Il est proposé par Marcel Sévigny, appuyé par Marie-Chantal Vincent, d'adopter les modifications aux règlements généraux, incluant les deux amendements décrits ci-haut.

Adopté à l'unanimité.

- HOMMAGE AUX DISPARUS – (par Myreille Audet, organisatrice communautaire)

7. Présentation des états financiers, nomination du vérificateur comptable et période de questions de l'assemblée

Josée Ann Maurais présente les états financiers.

Faits saillants

Revenu supplémentaire 1 M\$

Surplus de 80 431 \$

Le surplus augmente le solde de fonds de la Clinique qui est maintenant équivalent à 801 972 \$

Éléments clés à retenir

Les dépenses liées à la COVID-19 ont été remboursées par le MSSS alors que cette donnée était incertaine lors de la planification budgétaire.

Quelques projets planifiés n'ont pas vu le jour cette année en raison de la pandémie.

Il est proposé par Marie-Claude Ménard, appuyée par Louis Blouin, que soit nommée la firme GIRARD ET ASSOCIÉS CPA INC. à titre de vérificateur comptable pour l'année 2021-2022.

Adopté à l'unanimité.

8. Présentation et adoption des priorités annuelles 2021-2022 et période de questions et de propositions par l'assemblée

Les priorités annuelles 2021-2022 de la Clinique sont présentées par Nathacha Alexandroff.

1. Signer la convention de financement

Le CA demande un mandat de l'assemblée générale des membres pour déclencher une mobilisation dans l'éventualité où les négociations en vue du renouvellement de la convention de financement traînent en longueur.

2. Finaliser la planification stratégique 2022-2027
3. Débuter la construction de la maison de naissance propose les priorités annuelles proposées pour 2019-2020. Eunice Sosa.

Lise Ferland propose cet amendement : Mandat de l'assemblée générale des membres au CA pour déclencher une mobilisation dans l'éventualité où les négociations en vue du renouvellement de la convention de financement ne vont pas dans l'intérêt de la clinique ou traînent en longueur.

L'amendement est appuyé par Nathacha Alexandroff.

Il n'y aura pas de vote sur les autres priorités, puisqu'il s'agit d'obligations, elles ne sont pas optionnelles :

- Développement et soutien des ressources humaines de la Clinique
- Négociations des conventions collectives
- Visite d'agrément (novembre 2021)

Il est proposé par Nathacha Alexandroff, appuyée par Denis Charron, que soit adoptée les trois priorités 2021-2022.

Adopté à l'unanimité.

Une autre priorité est proposée par Isis Brisebois propose une autre priorité, appuyée par Viviane Freedman :

Je propose que la thérapie par les arts, tel qu'enseignée et régit au niveau de la maîtrise dans différentes universités québécoises, soit instaurée à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. Ainsi, au moins un-e thérapeute par les arts devrait être engagé dans la prochaine année afin de remplir les objectifs suivants :

- *Recourir à une approche artistique et culturelle afin de permettre l'expression créative et le dialogue face aux problématiques et aux enjeux divers.*
- *Permettre l'accès à des ressources diversifiées, de qualité et adaptées aux besoins de la communauté.*

On demande le vote. Résultat :

- Pour : 4
- Contre : 28
- Abstention : 7

La proposition est rejetée.

Karine Triollet, appuyée par Pierre Riley, propose une autre priorité :

Que la Clinique réfléchisse, avec la communauté, sur comment développer et promouvoir la thérapie par les arts.

On demande le vote. Résultat :

- Pour : 28
- Contre : 2
- Abstention : 8

La proposition est adoptée.

9. Élections du conseil d'administration

Il y a huit (8) postes à pourvoir.

Les scrutateurs proposés sont Stéphane Defoy et Cédric Glorioso-Deraiche, appuyés par Marie-Claude Ménard et Louis Blouin.

Tableau 1 : Candidatures proposées

#	Candidature	Proposée par	Appuyée par	Accord
1	Marie-Chantal Vincent	Nathacha Alexandroff	Denis Charron	oui
2	Sebastian Mott	Josée Ann Maurais	Mélodye Simard	oui
3	Élaine Chatigny	Patrick Degrueter	Maria Inès Pérez	oui
4	Cassandra Morris	Louis Blouin	Sebastian Mott	oui
5	Louise Chapados	Nathacha Alexandroff	Marie-Claude Ménard	oui

6	Marie-Yves-Rose Lémy	Josée Ann Maurais	Nathacha Alexandroff	oui
7	Josée Ann Maurais	Marie-Chantal Vincent	Denis Charron	oui
8	Stéphane Lampron	Jean Lalande	Pierre Grenier	oui
9	Julia Goernert	?	Mélodye Simard	oui

Les candidates et candidats se présentent à tour de rôle. Puisqu'il y a neuf (9) candidat-e-s, il y aura vote secret.

Hommage à Luc Leblanc, remise d'une plaque commémorative et passage du flambeau à Sandy Sadler. Passage du flambeau de Sandy Sadler à Isabelle Bisailon (segment animé par Myreille Audet, organisatrice communautaire)

10. Varia

Aucun point en varia.

11. Résultats des élections

Suite au dépouillement, les personnes suivantes ont recueilli plus de la majorité des votes :

- Marie-Chantal Vincent
- Sebastian Mott
- Élane Chatigny
- Cassandra Morris
- Louise Chapados
- Marie-Yves-Rose Lémy
- Josée Ann Maurais
- Stéphane Lampron

Julia Goernert n'est pas élue. Tous les sièges sont comblés.

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-Claude Ménard, appuyée par Louis Blouin, de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.